

A l'attention des maires des communes
intégrées au SMAEP TMM

Charny, le 1^{er} août 2024

Nos réf. : 4.8.2024_XF/MD

Affaire suivie par : Marlène Devie, administratif@smaeptmm.fr

Objet : Programme de renouvellement des branchements plomb et des compteurs d'eau réalisé par VEOLIA et SAUR pour le compte du SMAEP TMM

P.J. : --

Madame, Monsieur le Maire,

Les délégataires en charge du service public d'eau potable (VEOLIA/ SAUR) mènent actuellement une campagne réglementaire de renouvellement des branchements en plomb et de changement des compteurs d'eau.

Ils rencontrent des difficultés à réaliser leurs obligations contractuelles en raison de refus ou rendez-vous non honoré par les administrés.

Je sollicite votre concours afin de communiquer via vos différents support (réseaux sociaux, site, panneaux lumineux) l'information suivante :

Dans le cadre des prestations que VEOLIA et SAUR assurent pour le compte du Syndicat Mixte d'Alimentation en Eau Potable Thérrouanne, Marne et Morin, les délégataires sont tenus de procéder au renouvellement des compteurs d'eau et/ou des branchements pour des raisons réglementaires et contractuelles. Ces changements sont nécessaire à l'amélioration des performances du réseau.

Cette opération **est obligatoire et sans frais** pour les administrés.

Leurs présences, ou celle d'une personne de leurs choix, est indispensable pour donner l'accès au compteur d'eau.

Si le rendez-vous de renouvellement a été refusé ou n'a pas encore été programmé, il est temps de contacter le délégataire de votre secteur.

Comptant sur l'implication de chacun,

Xavier FERREIRA

Président du SMAEP TMM
SMAEP TMM

25. rue Vigne Croix
77410 CHARNY

SIRET : 200 091 643 00029